

Son adoption est absolument étrangère à la limitation de la superficie semée en betterave sucrière.

Il était alors manifeste que, conformément à nos transactions avec le régisseur anglais du sucre, le sucre augmenterait. On savait bien que si la connaissance de ce fait se répandait, le prix du sucre monterait sûrement, tant au détail qu'en gros, de sorte que les raffineries réaliseraient des bénéfices considérables d'inventaire, chose à laquelle elles n'ont pas droit. Le décret ne vise en rien à limiter la superficie semée en betterave sucrière, de même qu'il ne vise à aucune autre fin que celle qui a motivé son adoption. En vue d'éviter ces profits sur le sucre que le régisseur a jusqu'ici vendu aux raffineries, le décret prescrivait que le régisseur rachèterait ce sucre au prix qu'il le leur avait vendu et qu'il le revendrait immédiatement aux raffineries au prix accru. Autrement dit, cela revenait simplement à retourner à l'Etat et à la population la hausse dont les raffineries auraient profité.

C'est tout ce que je trouve à relever pour le moment dans le discours de l'honorable représentant. Une meilleure occasion se présentera sans doute de discuter la question du sucre, débat auquel je serai heureux de prendre part.

M. GERSHAW: Je serai très bref, mais je comprend que la question que l'honorable député de Lethbridge a soulevée est pressante et intéresse fort une grande partie du pays.

Nous constatons qu'en Angleterre environ 22 pour 100 du sucre fabriqué est d'origine domestique; aux Etats-Unis la proportion est de 25 pour 100, tandis qu'au Canada elle n'est que de 12.40 pour 100. Nous constatons de plus que les raffineurs réduisent les superficies affectées à la culture de la betterave à sucre et qu'ils forcent les cultivateurs à faire de même. Voilà qui aura un effet désastreux sur l'économie de la population de cette région. C'est une industrie qui contribuerait sensiblement à augmenter les revenus de l'agriculture. Les statistiques communiquées à la Chambre établissent que la population agricole de notre pays ne retire pas aujourd'hui sa juste part du revenu national.

Nous avons des régions où des travaux d'irrigation se font grandement sentir. On y a commencé de ces travaux il y a quelques années, mais on les a abandonnés. Nous aurions grand profit à les terminer pour permettre une plus grande production de betterave à sucre et équilibrer ainsi notre économie. Quant aux bestiaux, le Gouvernement a heureusement pu conclure avec les Etats-Unis un accord dont il doit être loué, accord

[L'hon. M. McLarty.]

en vertu duquel la république voisine nous permet d'exporter un contingent important sur ses marchés et réduit de moitié le droit antérieur. Nous n'expédions cependant pas toute la quantité permise par le contingentement. Or l'encouragement de l'industrie de la betterave à sucre stimulerait l'industrie de l'élevage grâce à l'utilisation des tiges, de la pulpe, de la mélasse et des autres sous-produits. Nous en retirerions beaucoup d'avantages.

L'intense chômage qui a sévi il y a quelques années a été l'un des plus grands malheurs qui se fussent jamais abattus sur notre pays et ailleurs. La production du sucre provenant de betteraves cultivées chez nous procurerait de l'emploi à vingt fois plus de monde que nous n'en employons à produire la même quantité de sucre provenant de la canne importée. C'est une question à considérer. Il est rumeur et l'on nous laisse entendre qu'on imposera bientôt une taxe sur le sucre. Je demande au ministre des Finances de mettre cette taxe moins élevée sur le sucre provenant des betteraves que nous cultivons. Je crois que nous en retirerions un grand avantage.

Il y a des gens qui mettent en doute la qualité du sucre de betterave, mais je suis certain qu'il peut subir avantageusement la comparaison avec le sucre de canne. La formule chimique en est la même et les gens qui en font usage en sont satisfaits. Le préjugé qui existait contre lui est en train de disparaître et les méthodes modernes permettent de le rendre absolument semblable au sucre de canne.

Nous livrons une guerre d'une ampleur telle que les fondations mêmes du temple de la liberté sont menacées. Nous savons que les mois qui s'en viennent pourront être sombres, mais nous savons aussi qu'ils seront suivis de périodes plus brillantes et nous espérons que nous pourrons alors vivre dans des conditions meilleures.

Le premier ministre a dit que nous envisageons un nouvel ordre de choses qui remplacera l'ancien. Si nous attendons la fin de la guerre pour établir ce nouvel ordre, nos efforts seront vains. Il faut préparer et élaborer ce plan d'avance. Il ne faut pas se contenter de le formuler dans une conférence. En nous préparant à résoudre le grand problème du rétablissement qui se présentera à notre pays, il nous faudra tenir compte de quelques-uns des sujets dont j'ai parlé: travaux d'irrigation destinés à permettre l'établissement de nouveaux foyers, sécurité à assurer aux gens qui habiteront ces foyers, encouragement à donner à l'industrie du sucre de betterave, à l'élevage des moutons et des bovins. Nous équilibrerons ainsi notre écono-